

# Avis de course

## Régate de Ligue BFC 2024 Voile Radio Commandée DF95 & MGIC

Le 17/03/2024

Au lac d'Arc sur Tille , base21560 Arc sur Tille  
Organisé par : l'Alliance Dijon Arc Voile ADAV  
[Grade 5B]

*La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).*

*La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.*

### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV), incluant l'annexe E
- 1.2 les règlements fédéraux.
- 1.3 le système de course HMS en vigueur
- 1.4 le cas échéant, l'addendum Q
- 1.5 le cas échéant, le SYRNIN
- 1.6 pour les DF95 : les règles de classe DF95

Règles modifiées :

La RCV E2.1(c) est supprimée

### 2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 2.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la (des) classe(s) :
  - Dragon Flite 95 : DF95
  - Micro Magic : MGIC
- 2.2 Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - Pour les majeurs : leur licence Club FFV
  - Pour les mineurs :
    - leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide
    - ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur
  - une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - le certificat de jauge ou de conformité

### 3. DROITS A PAYER

Gratuité pour l'ensemble des concurrents.



PARTENAIRE  
OFFICIEL



PARTENAIRE  
FÉDÉRAL

#### 4. PROGRAMME

- 4.1 Confirmation d'inscription :  
Le 17/03/2024 de 9 heures 30 à 10 heures
- 4.2 Heure du 1<sup>er</sup> signal d'avertissement :  
Le 17/03/2024 à 10 heures 30
- 4.3 Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16 heures.
- 4.4 Une pause repas sera organisée le midi

#### 5. REPARTITION DES FLOTTES

La répartition des flottes de la première course sera affichée à 10h20 à partir du classement des coureurs [https://www.ffvoile.fr/ffv/sportif/C10/c10\\_classe.aspx](https://www.ffvoile.fr/ffv/sportif/C10/c10_classe.aspx) (classement à jour pris FFVoile DF95)

#### 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les IC seront affichées selon la prescription fédérale. Les annexes éventuelles seront affichées près du secrétariat.

#### 7. LES PARCOURS

Les parcours seront affichés le jour de la compétition et de type construits.

#### 8. CLASSEMENT

- 8.1 3 course devront être validées pour valider la compétition.
- 8.2 (a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.
- (b) Quand 4 courses et plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.
- (c) Quand 8 courses et plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant ses deux plus mauvaises courses.
- (d) Quand 16 courses et plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant ses trois plus mauvaises courses.
- (e) Quand 24 courses et plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant ses quatre plus mauvaises courses.
- (f) Et ainsi de suite pour chaque tranche de 8 courses supplémentaires validées

#### 9. SYSTEME DE PENALITE

L'addendum Q « Arbitrage direct des courses en flotte de voile radiocommandée » s'appliquera. Il est demandé à chacun des coureurs de respecter les règles FFV, ainsi que les décisions des arbitres désignés pour chaque régata.

#### 10. RADIO [DP]

Les concurrents doivent s'assurer que leur matériel de radiocommande est conforme aux règles édictées par l'Administration.

**11. PRIX**

Des prix seront distribués à la discrétion de l'organisation.

**12. DROIT A L'IMAGE :**

Les compétiteurs, accompagnateurs, entraîneurs et organisateurs donnent à l'organisation tous les droits d'utilisation des photos, vidéos faites le jour de la régates pour les utiliser dans les médias et tout document relatif aux activités de l'organisation.

**13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Tom CLEMENT

[contact@clubadav.com](mailto:contact@clubadav.com)

0686069432

Entrainement sur place possible le samedi 16, contactez :

Claude GEOFFROY

[claudegeoffroy20@gmail.com](mailto:claudegeoffroy20@gmail.com)

0677374243